

CONFÉRENCE D'ACTUALITÉ

LUNDI 20 ET MARDI 21 MAI 2019 • BRUXELLES



13^{ème} rendez-vous annuel

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT - COMPLIANCE

Anticipez l'actualité et adoptez les meilleures pratiques



www.ifebenelux.be

LUNDI 20 MAI 2019

PRÉSIDENT DE SÉANCE :
Philippe de Koster, Président, CTIF

8h45 Accueil des participants

9h00 Allocution d'ouverture

9h15

Le nouveau procureur européen : un pari pour demain

- En quoi consiste cette toute nouvelle institution ?
- Comment va-t-elle se structurer ?
- Son rôle vis-à-vis de la criminalité financière et en particulier en matière de blanchiment
- Quelle étendue pour la compétence du parquet européen ?

Michel Claise, Juge d'instruction

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE FRANCOPHONE DE BRUXELLES

10h15

Comment pouvoir donner une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs de lutte contre le blanchiment des capitaux ?

- Les fondements d'un dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux
- Mobilisation des 3 lignes de défense
- Evaluation et cartographie des risques, définition des objectifs et de Key Risk/Performance Indicators
- Quelles garanties apporter au management ?
- Allocation optimale des ressources, Risk Based Approach et de-risking

Laurent Gatot, Head of Compliance, **BPOST BANQUE**

11h15 Café-networking

11h30  **Regards croisés**

La lutte contre le blanchiment à l'épreuve du Brexit :

- Quels sont les risques liés au Brexit ? Quels sont les points d'attention à la suite de transferts d'activités ?
- Quelles actions devez-vous entreprendre ?
- Quelles informations faut-il fournir aux clients ?
- (Couverture des risques de crédit, de taux ou de marché) : quelles mesures adopter vis-à-vis des contrats dérivés ?

Nathalie Colin & Jonathan Pickworth

Partners, **WHITE & CASE**

12h30 Déjeuner

14h00

Les nouveaux acteurs du monde financier et la lutte contre le blanchiment de capitaux

- Les risques associés aux nouveaux acteurs (Payment Service Providers, plateformes d'échange de crypto monnaies...)
- La fragmentation du secteur financier
- L'adaptation de nouvelles typologies de blanchiment

Paul-Emile Gillain, Analyste opérationnel

& Benoît Paumier, Analyste stratégique, **CTIF-CFI**

15h00 Café-networking

15h30

Comment identifier le bénéficiaire effectif en pratique ?

- Comment les banques vont-elles utiliser le registre des bénéficiaires effectifs ?
- Bénéficiaires effectifs directs et indirects : clarifications
- A quelle fréquence faut-il adapter les informations dans le registre UBO ?
- Comment procéder en pratique ?
- Registre UBO et administration fiscale : quelles perspectives ? Vers quels types d'échanges de renseignements fiscaux se dirige-t-on ?
- UBO : Responsabilités et sanctions :
 - Quelles sont les « mesures ou sanctions efficaces, proportionnées et dissuasives » qui sont envisagées ?
 - Redevables d'information vs bénéficiaires effectifs : qui est responsable de quoi ?
 - Quelle responsabilité pour les représentants légaux des constructions juridiques ?
- Comment le redevable d'information peut-il se couvrir ?

Sabrina Scarnà, Avocat Associé, **TETRALAW**

Executive Master en Gestion Fiscale

SOLVAY BRUSSELS SCHOOL OF ECONOMICS AND MANAGEMENT

16h30 Session questions-réponses

17h00 Clôture de la journée

POUR QUI ?

- Compliance Officers et responsables anti-blanchiment dans les banques, assurances, fonds d'investissement, domiciliataires de sociétés
- Auditeurs et contrôleurs internes
- Réviseurs et experts-comptables
- Dirigeants d'entreprise
- Responsables des départements juridiques et audit
- Responsables des départements commerciaux
- Directeurs d'agence
- Responsables des transactions internationales
- Banquiers, assureurs, financiers
- Avocats et gestionnaires de patrimoine
- Prestataires de services d'échange entre monnaies virtuelles et monnaies légales et ceux proposant des services de portefeuilles de conservation
- Négociants, entreposeurs et intermédiaires dans le commerce d'œuvres d'art

POURQUOI ?

- Faire le point sur les dernières évolutions réglementaires dans les différentes matières intéressant les Compliance Officers
- Anticiper les nouveaux sujets pratiques

COMMENT ?

- Exposés pratiques par des experts de la matière
- Une documentation détaillée remise aux participants
- Des intervalles réservés aux questions des participants

POUR PLUS D'INTERACTIVITÉ

Vous pouvez d'ores-et déjà envoyer vos cas pratiques à jfdesaintmarcq@abilways.com

MARDI 21 MAI 2019

PRÉSIDENTE DE SÉANCE :

Marie-France De Pover, General Manager Group Compliance, **KBC Group**

8h45 Accueil des participants

9h00 Allocution d'ouverture

9h15

Responsabilité des dirigeants en matière de compliance et de gestion des risques juridiques

- Quels est la responsabilité des dirigeants dans la mise en place et dans le suivi d'un programme de compliance
- Quels sont les standards en matière de compliance et de gestion des risques juridiques
- Quels sont les risques juridiques pertinents à identifier ?
- Quelles sont évolutions législatives et réglementaires belges et européennes ayant un impact sur la compliance ?
- Quelles sont les obligations de communication interne et externe en la matière ?

David Szafran, Avocat, **EUBELIUS**

10h15  Retour d'expérience

Par rapport aux procédures internes concernant les personnes politiquement exposées

- Principes et limites de la définition du PEP
- Quel traitement différencié en fonction des différents profils ?
- Quels sont les systèmes mis en place pour réduire le temps entre la compliance et les opérationnels ?
- Comment optimiser les processus et donc le temps entre l'accord de l'AMLCO et le fait de pouvoir (continuer à) contracter avec les PPE ?
- Vigilance renforcée : quelles alertes mettre en place ? Comment assurer la bonne exécution des missions de contrôle par les services ?

Jean-Jacques Baudet, Expert-Comptable - Conseil Fiscal

ING PRIVATE BANKING

Maître de conférence invité, **LOUVAIN SCHOOL OF MANAGEMENT**

11h15 Café-networking

11h30

Régularisation fiscale et rapatriement de fonds

- Quelles actions entreprendre pour s'assurer d'être suffisamment vigilant à l'égard des clients ?
- Identifier et catégoriser les clients qui ne sont pas en conformité d'un point de vue fiscal
- Comment détecter les cas de fraude fiscale ?
- Quels critères mettre en exergue pour distinguer optimisation fiscale et fraude fiscale ?
- Que faut-il faire vis-à-vis des sociétés écrans ?

Jacques Malherbe, Professeur émérite, **UCLouvain**

Avocat, **SIMONT BRAUN**

12h30 Déjeuner

14h00

Les différents contrôles et modes de prévention des risques et leurs synergies

- Les différentes pratiques économiques et financières dans le radar de la compliance
- Moyens et absence de moyens d'identifier et de contrôler les risques
- Le contrôle des risques sous le FCPA, le UK Bribery Act et la loi Sapin II
- Moyens individuels et collectifs (actions collectives)
- La compliance en défaut et la répression... inévitable

François Vincke

Avocat

Vice-Président

COMMISSION SUR LA RESPONSABILITE DES SOCIETES ET DE L'ANTI-CORRUPTION AU SEIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE INTERNATIONALE

15h00 Café-networking

15H30

La gouvernance des risques par le personnel de la compliance

- Quelle culture d'entreprise mettre en place ?
- Spécificités de la réglementation sur la compliance du secteur financier
- Relations risque et compliance
- Quelle place pour le département compliance et ses effectifs à l'égard :
 - de la direction et du conseil d'administration ?
 - des département juridique ?
 - du département informatique ?
 - des départements contrôle interne et risques ?
 - des commerciaux ?
- Contraintes techniques, budgétaires et organisationnelles
 - Quels arguments faire prévaloir ?
- Comment coordonner les actions compliance intra-groupes entre :
 - les différents départements ?
 - les différentes entités juridiques au niveau international ?

Guido De Clercq

Executive Director

TRANSPARENCY INTERNATIONAL BELGIUM

16h30 Session questions-réponses

17h00 Clôture de la journée



- L'organisateur est accrédité par la **FSMA** - N° d'accréditation : 500036A-B - 1 point par heure
- IFE est également reconnu par la FSMA dans le cadre de la formation permanente des **compliance officers**
- **IEC** : cette formation est reconnue par l'Institut des Experts-comptables et des Conseils fiscaux (n°B0664/2019-05)
- **IRE** : les réviseurs d'entreprises doivent conserver l'attestation de présence et enregistrer leurs heures de formation suivies via le guichet électronique de l'IRE
- **IPCF** (Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes Agréés) : en attente
- **OBFG** (Ordre des Barreaux Francophones & Germanophone) sur demande
- **IJE** (Institut des juristes d'entreprise) : sur demande

INFORMATIONS PRATIQUES

Renseignements programme

Jean-Felix de Saint Marcq - JfdeSaintMarcq@abilways.com

Comment vous inscrire ?

En ligne sur www.ifebenelux.be ou book-ife@abilways.com

Besoin d'aide ?

Contactez-nous au +32 (0)2 533 10 20 ou help-ife@abilways.com

Participation (+ 21 % TVA)

2 jours : 1400 € HT

1 jour : 850 € HT

Ce prix comprend les rafraîchissements et la documentation de la formation.

Vous pouvez payer, en indiquant le nom du participant :

• par virement à notre banque - BNP PARIBAS FORTIS, agence Quartier-Léopold, Place du Luxembourg, 14, B-1050 Bruxelles, compte BE98210004689293, au nom d'EFEB SA/NV, avec mention du numéro de la facture.

Inscriptions

Dès réception de votre bulletin, nous vous ferons parvenir votre confirmation d'inscription. Une convocation vous sera transmise 10 jours avant la formation.

Le groupe Abilways (IFE Belgique, IFE Luxembourg, EFE, CFPJ, ISM, ACP FORMATION, PYRAMID, IDCC, ABILWAYS DIGITAL) est responsable du traitement de vos données personnelles et en tant que partenaire de confiance, nous voulons que nos clients soient assurés que nous mettons tout en œuvre pour assurer la protection de leurs données personnelles et le respect de leurs droits.

IFE met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité la gestion, le suivi et l'organisation de formations. Ces données sont nécessaires au traitement de cette fiche et sont conservées le temps nécessaire aux finalités pour lesquelles nous les collectons, sauf dispositions légales contraires. Toutes les informations complémentaires relatives à notre politique relative aux données personnelles, à notre politique relative à la gestion des cookies et à nos CGV sont consultables sur notre site www.ifebenelux.be. Le groupe Abilways peut vous communiquer, par voie postale, téléphonique ou électronique, de l'information commerciale susceptible de vous intéresser. Conformément aux dispositions de la loi du 08/12/92 modifiée sur le respect de la vie privée et du règlement européen sur la protection des données du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'interrogation des données qui vous concernent. Vous disposez aussi du droit de solliciter une limitation du traitement et du droit à la portabilité de vos données. Vous pouvez également vous opposer à tout envoi ultérieur de communication commerciale. Vous pouvez exercer ces droits par courrier électronique à cette adresse correctionb0d@ifeactivites.com ou par téléphone au 02 533 10 20 ou par courrier postal à l'adresse suivante : 41, rue de la Science - 1040 Bruxelles, Science - 1040 Bruxelles.

☐ J'accepte de recevoir de l'information commerciale des partenaires du groupe Abilways (IFE Belgique, IFE Luxembourg, EFE, CFPJ, ISM, ACP FORMATION, PYRAMID, IDCC, ABILWAYS DIGITAL)

Annulations

Formulée par écrit, l'annulation de formations donne lieu à un remboursement ou à un avoir intégral si elle est reçue au plus tard quinze jours avant le début de la formation. Passé ce délai, le montant de la participation retenu sera de 30 % si l'annulation est reçue 10 jours inclus avant le début de la formation, 50 % si elle est reçue moins de 10 jours avant le début de la formation ou 100 % en cas de réception par la Société de l'annulation moins de trois jours avant le jour J, à titre d'indemnité forfaitaire.

Les remplacements de participants sont admis à tout moment, sans frais, sur communication écrite des noms et coordonnées des remplaçants.

Date et lieu de la formation

LUNDI 20 ET MARDI 21 MAI 2019 - BRUXELLES

Le lieu de la formation vous sera précisé sur la convocation qui vous sera transmise 10 jours avant la date de la formation.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent.

IFE est une marque du groupe

ABILWAYS
BUILD YOUR SINGULARITY



OUI, je m'inscris à la formation "**Lutte contre le blanchiment - Compliance**" (code 241151) et je choisis :

"**Lutte contre le blanchiment**" le lundi 20 mai 2019

"**Compliance : toute l'actualité**" le mardi 21 mai 2019

Nom et prénom*

E-mail*

Fonction _____ Société _____

N° TVA _____ Secteur d'activité _____ Effectif site _____

Adresse _____

Code postal [] [] [] [] Ville _____

Tél _____ Fax _____ N° de GSM _____

Adresse de facturation (si différente) _____

Signature et cachet obligatoires :

**Indispensable pour vous adresser votre convocation*

241151 INT

DÉCOUVREZ NOS FORMATIONS BEST OF



CONDUIRE UN ENTRETIEN DE RECRUTEMENT

MAÎTRISER LES TECHNIQUES ET OUTILS D'UN ENTRETIEN EFFICACE

OBJECTIFS

- Maîtriser les étapes clés de l'entretien de recrutement.
- Déceler les compétences d'un candidat à travers son CV et son parcours professionnel.
- Structurer et mener efficacement un entretien de recrutement.

initiation

2 jours : 14 heures | Tarif HT : 1 295 € | Repas inclus

Code : 71908

GESTION DE L'ABSENTÉISME

PRÉVENIR ET GÉRER L'ABSENTÉISME AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux d'une gestion proactive de l'absentéisme.
- Observer les signes avant-coureurs afin de prévenir et de diminuer le taux d'absentéisme.
- Mener les entretiens d'absentéisme et de reprise d'activité en confiance selon un scénario défini.
- Gérer sereinement les situations de communication délicates.

initiation

1 jour : 7 heures | Tarif HT : 740 €

Repas inclus

Code : 71912



Retrouvez les programmes complets sur notre site internet : www.ifebenelux.be